



Université du Québec en Outaouais



---

**CÉRIS**

---

**Centre d'étude**

---

**et de recherche en**

---

**intervention sociale**

---

HQ  
756  
D483  
2000

INSPQ - Montréal



3 5567 00005 7148

**Les besoins des pères sont-ils remplis  
par les ressources existantes ?**

**Les résultats préliminaires d'une  
recherche menée en Outaouais**

**Annie Devault**

**Note sur l'auteur :** Annie Devault détient un doctorat en psychologie communautaire de l'Université du Québec à Montréal. Elle est professeure au département de travail social de l'Université du Québec à Hull où elle enseigne notamment des cours ayant trait à la psychologie, la famille et la santé mentale au baccalauréat et à la maîtrise. Ses travaux de recherche portent sur l'engagement paternel, les rôles parentaux, le processus de soutien social de même que la promotion de la santé mentale.

**Janvier 2000**

**Cahiers du GÉRIS 2000 : Série RECHERCHES n° 11**

**ISBN : 2-89251-062-7**

Ce document rapporte les résultats préliminaires d'une recherche qualitative exploratoire utilisant deux sources d'informations : 1) un échantillon de pères (n = 15) de famille biparentale ayant au moins un enfant de 1 à 5 ans; 2) un échantillon de cinq intervenants (n = 5) qui offrent un service destiné aux pères sur le territoire de l'Outaouais. Les pères de l'échantillon sont appelés à spécifier leurs besoins en termes de services et de soutien communautaire, et les intervenants à décrire les services existants dans la région. On constate, à partir de la comparaison de ces informations qu'il existe une distance considérable entre les besoins exprimés par les pères et la nature des services qui leur sont destinés.

L'augmentation des attentes face à l'engagement des hommes auprès de leurs enfants compte parmi les importants changements subis par la famille depuis les récentes décennies. En effet, à cause des modifications dans les rôles sexuels, du travail des femmes et du désir des hommes de participer à la vie familiale, de plus en plus de pères s'impliquent activement auprès de leurs enfants (Snarey, 1993) et cet engagement paternel donne des résultats probants. Ainsi, contrairement à certains préjugés tenaces, les recherches démontrent que le père possède, tout comme la mère, les compétences nécessaires à la parentalité (Lanoue & Cloutier, 1996; Marsiglio, 1995). Les relations précoces père-enfant sont bénéfiques pour le développement ultérieur de l'enfant aux plans affectif, cognitif, moral ainsi qu'au niveau du développement des habiletés sociales et de l'identité sexuelle (Carpentier, 1992; Pleck, 1997; Snarey, 1993). De plus, on établit des liens entre un engagement affectif précoce des hommes auprès de leurs enfants et la prévention de l'abus physique ou sexuel (Groupe de travail pour les jeunes, 1991). À l'inverse, l'absence du père ou le faible niveau de participation de ce dernier est associé à des symptômes dépressifs, des troubles de comportement et à une faible estime de soi chez l'enfant (Phares, 1997).

Quoique les études portant sur l'engagement paternel sont assez récentes, on a quand même identifié certaines conditions qui favorisent la participation des pères à la vie des enfants. Les études révèlent que les pères sont plus engagés s'ils attribuent une place importante au rôle paternel dans leur identité et s'ils croient pouvoir faire une différence (Palkovitz, 1984), s'ils ont le sentiment d'être compétent comme parent (McBride, 1991), s'ils sont autonomes et stables plutôt que dépressifs et anxieux (Belsky & Vondra, 1989). Au plan des caractéristiques familiales, les hommes seraient plus engagés auprès de leur enfant si la conjointe croit que la présence du père est importante, qu'elle lui apporte un soutien (Simons, Whitbeck, Conger & Melby, 1990) et si elle occupe un emploi rémunéré (Crouter, Perry-Jenkins, Huston & McHale, 1987; Snarey, 1993). La qualité de la relation conjugale représente aussi un facteur puissant de prédiction de l'engagement paternel (Marsiglio, 1995; Snarey, 1993). Le soutien de la famille d'origine et des amis (Lamb, 1986) ainsi que du milieu de travail (Haas, 1990) favorise aussi l'engagement des pères. Finalement, les caractéristiques associées aux environnements de

services éducatifs et sociaux (horaires des services, ratio de personnel féminin et masculin, etc.) seraient aussi des facteurs déterminants (Levine, 1993a; Palm & Palkovitz, 1988).

La dimension des services offerts aux pères est souvent évoquée dans les recherches. Pourtant, en examinant les programmes communautaires susceptibles d'aider les pères, on voit que très peu de programmes sont conçus expressément pour les hommes (Phares, 1992). Ils prennent davantage la forme de programmes initialement conçus pour les mères qu'on présente aux pères. De plus, l'analyse des principaux paramètres de l'intervention indique que les programmes recensés se sont centrés plus spécifiquement sur deux déterminants de l'engagement paternel : l'amélioration des connaissances et des habiletés individuelles des pères. Ces programmes ont surtout pris la forme de groupes d'entraide ou de groupes d'éducatifs semblables à ceux offerts aux mères. Pour certains pères, ces programmes répondent à un besoin puisque à cause de leur socialisation, peu de pères se sentent prêts à assumer les soins aux enfants (Levine, 1993a) et une démarche éducationnelle peut les aider à augmenter leur sentiment de compétence. Cependant, si on se fie à la fréquentation des programmes existants, ces formes d'interventions ne répondent peut-être pas aux besoins de la majorité. En effet, quoiqu'il y ait peu d'études évaluatives des programmes visant les pères, quelques résultats font ressortir un certain consensus quant à la difficulté du recrutement des pères et de leur maintien au sein des programmes (Arama, 1997; Dulac, 1997; Rapport de consultation « Nécessaire paternité... essentielle parentalité », 1993). Selon Arama (1996), les programmes existants qui ont le plus de succès sont ceux qui reposent d'abord sur une étude de besoins des pères. La correspondance entre les besoins des pères et l'offre de services peut fournir une explication aux difficultés de recrutement et de maintien des pères dans les programmes.

### **Objectifs de la recherche**

Les objectifs poursuivis dans le cadre de cette étude sont les suivants : 1) Recenser et décrire les services offerts aux pères dans la région de l'Outaouais; 2) Évaluer les besoins des pères quant aux services qui favoriseraient leur engagement auprès de leurs enfants; 3) Établir la correspondance entre les besoins évalués et les services offerts.

## **Méthodologie**

### **Échantillon de parents**

L'échantillon de parents a été formé entre le printemps 1998 et l'automne 1999. Pour éviter les biais souvent associés au recrutement volontaire par la voie d'annonces diffusées dans des journaux et sur des affiches, le recrutement des parents s'est fait par la voie des Centres de la petite enfance. Pour recruter quinze familles, une assistante de recherche a contacté les responsables de six Centres de la petite enfance de différents quartiers de la ville de Hull pour leur demander la permission de distribuer, dans les casiers des enfants, un feuillet expliquant le but de la recherche et demandant aux parents d'y participer. Sur les six responsables contactés, un seul a refusé alléguant le manque de disponibilité des parents pour ce genre d'activité. Quoique le numéro de téléphone de la responsable de la recherche apparût sur ce feuillet, aucun parent n'a téléphoné. Ainsi, l'assistante de recherche s'est rendue dans les Centres de la petite enfance au moment où les parents viennent chercher les enfants. Elle leur demandait alors s'ils avaient parcouru le feuillet et après avoir vérifié si les parents correspondaient aux critères de sélection pour la recherche, elle demandait à ceux qui acceptaient de participer de lui fournir leurs coordonnées afin de prendre rendez-vous. Les critères suivants étaient appliqués pour constituer un échantillon homogène : 1) La famille est biparentale; 2) Elle est « intacte », c'est-à-dire qu'elle est constituée d'au moins un enfant habitant avec ses deux parents biologiques; 3) Elle comporte au moins un enfant entre 1 et 5 ans; 4) Les deux conjoints occupent un emploi rémunéré. Ces critères ont été utilisés dans le but de tracer un portrait des familles où les conjoints travaillent et où les pères sont plus susceptibles d'être actifs auprès des enfants. Nous voulions des familles intactes afin d'examiner comment les activités étaient réparties entre les deux parents, sans qu'il y ait la participation d'autres adultes (i.e., nouveau conjoint) comme c'est le cas dans les familles recomposées. Au total, 30 parents (15 pères et 15 mères) ont participé à l'étude. Les résultats préliminaires présentés dans le présent texte se rapportent à l'échantillon des pères seulement. La rencontre avec les parents, d'une durée d'une heure trente, se déroulait à leur domicile.

### **Échantillon d'intervenants**

Pour recenser les services offerts aux pères de la région, nous avons d'abord consulté le répertoire des services communautaires de la région de l'Outaouais. De là, des contacts

téléphoniques aux CLSC, Maisons de la famille et Centres Jeunesse ont permis d'identifier cinq ressources ayant pour cible première les pères, cette dimension constituant le seul critère de sélection des intervenants. Toutes les personnes responsables de ces ressources ont accepté de nous rencontrer pour une entrevue. Nous avons ensuite rencontré dix intervenants qui œuvrent auprès des familles pour évaluer la participation des pères à des services plus généraux et pour mesurer le niveau d'ouverture des intervenants à la participation des pères. Le présent article présente les résultats provenant du premier échantillon seulement, c'est-à-dire les intervenants offrant une ressource spécifiquement destinée aux pères.

### **Instruments de mesure**

Pour l'échantillon de parents, un questionnaire portant sur les informations socio-démographiques est d'abord rempli (i.e., âge et sexe de l'enfant; statut marital; niveau de scolarité; revenu familial; type et nombre d'heures de travail des parents). On procède par la suite à une entrevue semi-structurée que l'on enregistre sur bande audio. Ce type d'entrevue permet aux participants de s'exprimer librement tout en étant guidé par certaines balises au niveau des thèmes abordés. Chacun des parents, pris séparément (afin d'éviter qu'ils ne s'influencent mutuellement), doit répondre aux questions relatives aux deux sections suivantes de l'entrevue : 1) la répartition des soins à l'enfant entre le père et la mère; 2) les facteurs qui facilitent ou qui nuisent à l'engagement du père. Puis, seul le père répond à une troisième section portant sur ses besoins en termes de services (i.e. soutien au rôle de père, groupes d'entraide, ressources d'informations, etc.). Le présent texte rapporte les résultats de cette dernière section de l'entrevue auprès des pères.

Les intervenants recrutés avaient essentiellement à répondre à des questions ayant pour objectif de décrire les services offerts aux pères. Les informations fournies étaient de six ordres. Ils devaient décrire les activités offertes, les objectifs poursuivis par leur service, la population visée, le nombre de personnes rejointes au cours de la dernière année, la fréquence des activités offertes et le lieu du déroulement des activités. L'analyse d'autres informations fournies par les intervenants concernant par exemple l'origine du projet, les difficultés rencontrées dans le recrutement des pères, la conception de la paternité feront l'objet d'une publication ultérieure.

## **Analyse des résultats**

Le présent article présente les analyses préliminaires des informations fournies par les pères au sujet de leurs besoins et par les intervenants au sujet de la nature de leur ressource communautaire. Les résultats font l'objet d'une analyse de contenu (Bardin, 1977). Dans un premier temps, les entrevues ont été transcrites et le matériel a été divisé par thème. Pour l'échantillon des pères, les thèmes reliés aux besoins étaient divisés en fonction des sous-questions soumises aux pères. Lors de l'entrevue, nous posions d'abord la question suivante : « Quelles ressources parmi les suivantes correspondent à un besoin chez-vous en tant que père ? ». Les pères avaient alors à se prononcer relativement aux cinq types d'aide suivants : 1) Aide à domicile; 2) Séances d'information sur des sujets liés aux enfants ou au rôle parental; 3) Groupes d'entraide pour hommes; 4) Groupes d'activités père/enfant ou d'activités familiales; 5) Ligne téléphonique d'information à l'intention des parents. Pour chaque type d'aide, les pères avaient à répondre « oui » ou « non » et à justifier leur réponse. Étant donné le nombre limité d'information et l'échantillon restreint, l'analyse de contenu consiste essentiellement à comptabiliser le nombre de pères en faveur ou non de chacune des ressources suggérées. Les transcriptions d'entrevues illustrent les justifications fournies par les pères. En ce qui a trait à l'analyse de contenu des entrevues menées auprès des intervenants, elle consiste simplement à dresser un portrait de la ressource en fonction des questions soumises aux intervenants (i.e., description des activités offertes, objectifs, population visée, nombre de personnes rejointes/an, fréquence, lieu).

## **Résultats**

### **Informations socio-démographiques**

Pour bien situer la nature de l'échantillon, nous présentons les informations socio-démographiques au sujet des pères et des mères. L'échantillon est composé de 15 couples, (15 pères et 15 mères) formant des familles intactes, c'est-à-dire résidant avec leur(s) enfant(s) biologique(s). Cependant, un couple a répondu à toutes les questions des entrevues mais n'a pas fourni d'informations socio-démographiques. Le tableau 1, qui suit, illustre donc les informations au sujet de 14 couples. Comme le démontre le tableau 1, il y a peu de différence entre les pères et les mères sauf en ce qui a trait au revenu.

**Tableau 1**  
**Informations socio-démographiques**

	<b>Pères</b>	<b>Mères</b>
<b>Âge moyen</b>	32,8	31,3
<b>Années de scolarité</b>	16,6	15,4
<b>Catégorie d'emploi (n/14)</b>		
• temps plein	14	12
• temps partiel		1
• autre		1
<b>Horaire de travail (n/14)</b>		
• travail de jour	9	5
• horaire variable	5	9
<b>Revenu annuel (n/14)</b>		
• 15 000 \$ à 19 000 \$		2
• 20 000 \$ à 24 999 \$		2
• 25 000 \$ à 29 999 \$	1	2
• 30 000 \$ à 34 999 \$		3
• 35 000 \$ et +	13	5
<b>Nb moyen d'an. en couple</b>	9,1	
<b>Nb. moyen d'enfants</b>	1,5	
<b>Âge moyen des enfants</b>	2,7	
<b>Sexe des enfants</b>		
• Masculin	10	
• Féminin	11	

Précisément, l'âge moyen des pères est de 32,8 ans. Le plus jeune des pères a 26 ans et le plus vieux a 40 ans. L'âge moyen des mères est de 31,3 ans. La mère la plus jeune a également 26 ans et la plus âgée a 39 ans. Les parents de l'échantillon présentent des niveaux de scolarité

assez élevés puisqu'ils équivalent à une formation universitaire. Le nombre moyen d'années de scolarité des pères est de 16,6 et il est de 15,4 ans pour les mères. Tous les pères travaillent à temps complet (35 hres/semaine), alors qu'une mère travaille à temps partiel et l'autre mère a une formule de travail qui alterne entre le temps plein et le temps partiel. La plupart des pères travaillent de jour, alors que la plupart des mères ont un horaire de travail variable (i.e., jour, soir, nuit). On trouve une importante différence entre les pères et les mères au niveau du revenu. En effet, tous les pères sauf un, gagnent plus de 35 000 \$ par année alors que seulement 5 mères se situent dans cette catégorie. C'est une différence marquée compte tenu du fait que presque toutes les mères travaillent, comme les pères, à temps complet. De plus, elles présentent un niveau de scolarisation assez semblable à celui des pères. Par ailleurs, les parents de l'échantillon sont en couple depuis assez longtemps (9,1 ans) et ont 1,5 enfants en moyenne. Sur le total des enfants ( $n = 21$ ) l'âge moyen est de 2,7 ans. Le sexe des enfants est réparti à peu près également.

### **Besoins exprimés par les pères**

Rappelons que les pères avaient à se prononcer en faveur ou pas de cinq types de ressources qui seraient hypothétiquement disponibles pour les aider dans leur rôle de père. En ce qui a trait à une aide à domicile, neuf pères sur quinze ( $n = 9$ ) ont rapporté ne pas ressentir le besoin de ce type d'aide alors que les six pères ( $n = 6$ ) disaient que ce type d'aide correspondait à un besoin. Ces derniers précisent que l'aide à domicile devrait prendre la forme du gardiennage. Quand on demande aux pères s'ils assisteraient à des séances d'information sur des sujets liés aux enfants ou à leur rôle parental, encore une fois, plus de pères rapportent ne pas avoir besoin de ce type d'aide. Dix pères ( $n = 10$ ) disent que ce type de ressource ne correspond pas à un besoin. Les justifications fournies révèlent même que les pères parlent de ce type de ressource avec une certaine connotation négative :

*« Ce serait bon, mais je ne suis pas ce genre de personne, j'apprends en agissant ».*

D'autres justifications ont trait au manque de temps pour participer à ce genre de séance. Même les pères qui sont en faveur de ce type de ressources ( $n = 5$ ) émettent certaines réserves quant à leur participation :

*« Je participerais si c'était au sujet des enfants de l'âge de mon enfant. Mais ma blonde a des livres, elle les lit et me dit ce qui se passe »* (en fonction de l'âge de l'enfant).

Le type de ressources pour lequel les pères de notre échantillon sont le plus réticent à participer est le groupe d'entraide pour hommes. Douze pères (n = 12) sur quinze disent qu'ils ne fréquenteraient pas ce type de groupe si cela leur était offert. Pour certains, ce type de ressource est franchement mis de côté :

*« Parler avec un paquet de personne, non, je n'en sens pas le besoin ».*

*« Non, je n'ai pas de problème de violence (rire), franchement, je trouve que c'est du " mémérage " ».*

Pour d'autres pères, on ne dénote pas cette connotation péjorative liée au groupe d'entraide. Ils se montrent en faveur de ce type de groupe, mais rapportent ne pas ressentir le besoin d'y participer. Parmi les trois pères (n = 3) qui se disent en faveur de ce type de ressource, le premier justifie sa position en disant qu'un tel service a sa place, même s'il ne sait pas s'il y aurait recours, l'autre irait mais en compagnie de sa conjointe et, selon le dernier, ce type de ressource devrait exister pour toute personne qui a besoin d'aide.

Contrairement aux trois premiers types de ressources qui étaient rejetées par une majorité de pères, les deux formes d'aide que sont les groupes d'activités et la ligne téléphonique ont plutôt fait bonne figure auprès des pères de l'échantillon. Ainsi, neuf pères (n = 9) contre six se sont prononcés en faveur des groupes d'activités en spécifiant, pour la plupart (n = 6), qu'il devrait s'agir d'activités familiales, plutôt que d'activités père-enfant. Ces pères mettent aussi l'accent sur des activités sportives et de loisir (p. ex., patinage, vélo, pique-nique en famille). Ceux qui se prononcent en défaveur de ce type de ressource disent ne pas sentir le besoin de faire des activités communautaires, ou alors :

*« Non, les enfants passent toutes leurs journées structurés à la garderie, j'aime mieux être seul avec eux la fin de semaine ».*

Le dernier type d'aide suggéré aux pères était une ligne téléphonique à l'intention des parents pour obtenir des conseils ou des informations au sujet de leurs enfants ou de leur rôle de parent. Encore ici, plus de pères se sont prononcés en faveur (n = 9) que contre (n = 6). La plupart des pères qui aiment l'idée de ce type de service disent qu'ils croient que puisque les services existants sont surtout axés sur la santé de l'enfant, il serait intéressant d'avoir une ressource qui met l'accent sur le plan psychologique. Ceux qui se prononcent contre disent que le service existe déjà, qu'ils ont déjà le soutien nécessaire ou qu'ils ne veulent pas demander d'aide :

*« Non, ma conjointe est dans le domaine, elle a presque toutes les réponses, puis sa mère est infirmière, alors... »*

*« Non, je ne suis pas quelqu'un qui va demander de l'aide. Ma conjointe plus que moi. J'ai assez confiance en nos capacités comme parents. Je ne sais pas tout, mais j'aime mieux essayer par moi-même. »*

Globalement, on peut affirmer que les pères expriment peu de besoins. À titre indicatif, si on calcule le taux moyen de réponses pour tous les types d'aide suggérés, on obtient des moyennes de 8,6 sur 15 où les pères se prononcent en défaveur de l'existence d'une ressource et de 6,4 pour la moyenne des réponses en faveur de l'existence des ressources. Même lorsqu'on demande aux pères s'il y aurait d'autres ressources auxquelles nous n'aurions pas pensé qui répondraient à un besoin, aucune nouvelle information n'est fournie. La discussion fournit des pistes d'explications de ces résultats.

### **Ressources existantes**

Les cinq intervenants interviewés offrent leurs services sur le territoire de la grande région de l'Outaouais québécois. On peut dès à présent formuler une première constatation. Il existe peu de ressources pour les pères dans notre région. En effet, nous avons rencontré tous les représentants des services destinés aux pères, sauf un qui intervient auprès des pères abuseurs et

nous en comptons cinq seulement. Deuxième constat, les ressources existantes sont orientées vers les pères qui éprouvent des difficultés spécifiques (i.e., divorce, violence, abus). Très peu de services existent pour les pères de la population générale. Dernière constatation, sauf exception, les ressources existent depuis tout récemment. Voyons plus en détail la description des ressources existantes. Le tableau 2 résume les informations au sujet des cinq ressources. Parmi celles-ci, deux se basent sur le programme « Cœur de père » : un atelier de huit rencontres mises sur pied par l'organisme « Cible Famille Brandon » qui a comme objectifs de favoriser l'entraide entre les pères, d'augmenter leurs compétences et de valoriser leur rôle. Un des organisme a offert l'atelier une fois à douze pères séparés et tente actuellement de former un autre groupe. L'autre organisme, une Maison de la famille a tenté en vain de mettre sur pied un groupe, mais faute d'inscription, a dû abandonner ce projet. La première ressource offre aussi une activité intitulée : « On se parle, les boys » qui prend la forme d'un café rencontre pour les hommes divorcés dont l'objectif est de briser l'isolement et de favoriser l'expression des émotions chez les hommes. Ce groupe a été offert une seule fois et a rejoint quinze pères.

La troisième personne-ressource met à la disposition des pères quatre activités dont le but est de favoriser l'engagement paternel. La première activité vise les pères de la population générale et s'inscrit dans le cadre des cours prénataux du CLSC. Sur un total de sept rencontres prénatales, cet animateur a élaboré trois activités où les pères sont directement impliqués soit, un atelier pour les nouveaux parents qui consiste à discuter du partage des tâches et des soins à l'enfant à venir, une formation sur la sécurité relativement aux enfants et une dernière activité spécifiquement reliée au rôle de père. Cette dernière rencontre se fait d'ailleurs entre hommes seulement. La deuxième activité intitulée « Pèreprésent » prend diverses formes dont une soirée sportive père-enfant. La mise sur pied d'activités sportives (hockey, balle molle, chasse, pêche) fournissent l'occasion aux pères d'être en contact plus étroit avec leurs enfants. Cette activité vise les pères qui présentent des comportements à risque (i.e., faible revenu, consommation d'alcool, problèmes conjugaux, etc.). La « formation 4-6 », offerte aux pères de la même population, prend place dans le camp de jour d'un organisme de loisir. Les pères sont directement invités à partager les activités de loisirs des enfants tout au long des sept semaines que dure le camp de jour. Enfin, le programme « Y'APP » (Y'a personne de parfait) élaboré par

Santé Canada rejoint 6 pères par programmes de 6 rencontres. Toutes les activités offertes par le programme « Paternité » existent depuis environ trois ans.

Le programme « Donne-toi une chance » vise les pères violents envers leurs conjointes et/ ou leurs enfants. C'est un programme fréquenté par un nombre élevé d'hommes (pas nécessairement des pères). Notons toutefois qu'environ les deux tiers des individus qui bénéficient du programme le font sous ordonnance de la cour, qui les oblige à participer. Le programme est spécifiquement orienté vers la disparition de l'utilisation de la violence dans les relations familiales. Le programme prend la forme d'une rencontre hebdomadaire entre le client et l'intervenant. Enfin, la dernière ressource identifiée consiste en un regroupement de pères séparés et divorcés semblable à celle que l'on retrouve dans plusieurs régions du Québec. Cet organisme vise à protéger légalement les pères et les enfants en termes de droits de visite et de garde d'enfants. Les rencontres bimensuelles regroupent des pères qui, le plus souvent, n'ont pas la garde de leurs enfants et qui désirent avoir un soutien afin de faire valoir leurs droits au plan juridique. Ces rencontres sont également l'occasion pour les pères de s'offrir un soutien mutuel.

**Tableau 2**  
**Ressources existantes**

Nom et objectif de l'activité	Population visée	Nb. / an	Fréquence
1- AFMO 1.1- « Cœur de père » • favoriser entraide • augmenter compétences des pères 1.2- « On se parle les boys »	Pères séparés (non obligatoire)  Pères séparés	12  15	2/mois  idem
2- Maison de la famille « Cœur de père »	Pères en général	-	-
3- Paternité 3.1- « Cours prénataux » • aider le père à prendre sa place • augmenter compétences des pères	Nouveaux pères	55	1 renc/7  1 rencontre



Il semble que les pères de l'échantillon ne ressentent pas le besoin de se regrouper avec d'autres hommes pour discuter de leur rôle de parent. Le rejet de cette idée de faire partie intégrante d'un groupe d'entraide pour hommes ou d'aller suivre des formations sur le développement des enfants est présent dans d'autres recherches récentes menées auprès des pères (Archambault, 1999; Forget, 1997). Ces recherches respectivement menées auprès de pères de Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine et de la région de Montréal confirment également que les pères préfèrent les activités familiales aux activités père-enfant. Ces résultats suggèrent que l'application de stratégies d'intervention qui calqueraient celles offertes aux mères serait une erreur. Ils font ressortir également l'importance de bien identifier les besoins spécifiques des pères (tels que perçus par les pères eux-mêmes) et les modalités d'intervention auxquels ils adhèrent. Ainsi, quelques commentaires émis par les pères donnent à penser que le recours à l'aide émotionnelle n'est pas une stratégie favorisée par les pères. Ils préfèrent un service téléphonique qui répondrait à une question précise de manière ponctuelle. Une étude menée auprès d'un échantillon de pères monoparentaux confirme ces préférences des pères en termes de soutien social concret et ponctuel (Devault & Bouchard, 1996). Le nombre limité de pères de la présente recherche et le caractère préliminaire des analyses invitent cependant à la prudence quant à l'interprétation des résultats. Une analyse plus poussée permettra d'alimenter cette réflexion.

Les ressources communautaires offertes aux pères de la région de l'Outaouais sont peu nombreuses. De plus, elles sont axées vers des pères qui éprouvent des difficultés clairement identifiées telles que la violence et le divorce. Sur cinq ressources identifiées, quatre s'adressent aux pères divorcés ( $n = 3$ ) et qui éprouvent des problèmes de violence ( $n = 1$ ). Ces services répondent sans aucun doute à des besoins pressants de la communauté. Cependant, les pères de l'échantillon ne présentent pas ces caractéristiques et expriment des besoins différents. Ainsi, même la forme que prennent les activités offertes aux pères, comme des rencontres entre hommes, ne semble pas retenir la faveur des pères. Ceci indique qu'il serait nécessaire de songer à des pratiques différentes pour une population de pères qui n'éprouvent pas de difficultés particulières. Une seule ressource offre des activités qui visent des pères de la population générale et qui correspondent de plus près aux opinions des pères quant aux ressources disponibles. Les activités offertes par le groupe « Paternité » sont en effet davantage axées vers les activités de loisirs, ce qui semble correspondre à un besoin chez les pères. Toutefois, aucune

des ressources étudiées ne dispose d'une évaluation spécifique de ses activités, ce qui rend les conclusions plus difficiles à tirer. L'absence d'évaluation d'implantation et d'impact des programmes de promotion de l'engagement paternel a déjà été identifiée (Arama, 1996).

Une autre partie de la recherche analysant les ressources communautaires offertes aux familles pourra préciser si le soutien aux pères se trouve davantage intégré à un ensemble plus large de services. De plus, une analyse plus approfondie des entrevues menées auprès des pères permettra de mieux comprendre leur attitude vis-à-vis des services communautaires et relativement à l'aide de manière générale. Ces informations sont susceptibles d'aider à mettre sur pied des programmes adéquatement reliés aux besoins des pères.

## **Bibliographie**

- Arama, D. (1996) Recension des programmes ayant trait à la paternité dans la grande région de Montréal. Les Cahiers du GRAVE, vol.3 (1) LAREHS, UQAM.
- Arama, D. (1997) Promotion du rôle des pères : Inventaire des ressources et projets d'intervention spécifiques à la paternité au Québec. Direction de la Promotion de la Santé et du Bien-être. MSSS. Québec.
- Archambault, J. (1999) Rôles, besoins et place des pères en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine : Intervention périnatale. Direction de la santé publique la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. (Document non publié).
- Bardin, L. (1977) L'analyse de contenu. Paris: Presses Universitaires de France.
- Belsky, J. et Vondra, J. (1989) Lessons from Child Abuse : the Determinants of Parenting., in D. Cicchetti et V. Carlson (Eds.) Child maltreatment. Theory and Research on the Causes and Consequences of Child Abuse and Neglect. New-York: Cambridge University Press.
- Carpentier, D. (1992) Paternité : Élaboration d'un instrument de collecte de données explorant les besoins des pères en périnatalité. DSC-CHUS.
- Crouter, A.D., Perry-Jenkins, M., Huston, T. et McHale, S.M. (1987) Processes Underlying Father Involvement in Dual-Earner and Single-Earner Families. Developmental Psychology, 23, 431-440.
- Devault, A. et Bouchard, C. (1996) Difficultés vécues et stratégies de résolution de problème: une comparaison entre pères et mères de familles monoparentales. Revue québécoise de psychologie, Vol. 17, no 3, p. 5-23.

- Dulac, G. (1997) Les demandes d'aide des hommes. Centre d'études appliquées sur la famille. École de service social. Université McGill.
- Forget, G. (1997) L'engagement paternel : le point de vue de pères et de mères de Pointe-Calumet. Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Groupe de travail pour les jeunes (1991) Un Québec fou de ses enfants. Ministère de la Santé et des Services Sociaux : Québec.
- Haas, L. (1990) Gender Equality and Social Policy: Implications of a Study of Parental Leave in Sweden. Journal of Family Issues, 11, 401-423.
- Lamb, M. E., (1986) The Changing Role of Fathers. In M.E. Lamb (Ed.) The Father's Role: Applied Perspectives. New-York: Wiley.
- Lanoué, J. et Cloutier, R. (1996) La spécificité du rôle de père auprès de l'enfant. Centre de recherche sur les services communautaires. Université Laval.
- Levine, J.A. (1993a) Involving Fathers in Head Start : A Framework for Public Policy and Program Development. Families in Society, 74, 4-21.
- Marsiglio, W. (1995) Fatherhood : Contemporary Theory, Research and Social Policy. London : Sage.
- McBride, B.A. (1991) Parental Support Programs and Paternal Stress : An Exploratory Study. Early Childhood Research Quarterly, 6, 137-149.
- Palkovitz, R. (1984) Parental Attitudes and Fathers' Interactions with their 5-months-old Infants. Developmental Psychology, 20, 1054-100.

**Palm, G.F. et Palkovitz, R. (1988) The Challenge of Working with New Fathers : Implications for Support Providers. Marriage and Family Review, 12, 357-376.**

**Phares, V. (1992) Where's poppa ? The relative lack of attention to the role of fathers in child and adolescent psychopathology. American Psychologist, 47, 656-664.**

**Simons, R.L., Whitbeck, L.B., Conger, R.D., et Melby, J.N. (1990) Husband and Wife Differences in Determinants of Parenting : A Social Learning and Exchange Model of Parental Behavior. Journal of Marriage and the Family, 52, 375-392.**

**Snarey, J. (1993) How Fathers Care for the Next Generation. A Four-Decade Study. Boston, Mass. : Harvard University Press.**

**LES CAHIERS DU GROUPE D'ÉTUDES ET  
DE RECHERCHE EN INTERVENTION SOCIALE**

**Série RECHERCHE**

- No 1 MEUNIER, Jean-Marc (1994), L'utilisation du groupe nominal dans l'identification des besoins d'une clientèle de soins palliatifs à domicile, ISBN : 2-89251-038-4, 25 pages.
- No 2 FRÉCHETTE, Lucie (1995), La littérature enfantine en intervention sociale et éducative : du développement de l'enfant à l'organisation communautaire, ISBN : 2-89251-045-7, 28 pages.
- No 3 DIOTTE, Léa et Louis FAVREAU (1995), Le travail social dans le Québec des années '60, la région de l'Outaouais, ISBN : 2-89251-046-5, 25 pages.
- No 4 FRÉCHETTE, Lucie (1995), Ensemble maître de soi. Une intervention préventive dirigée vers la famille, ISBN : 2-89251-955-1, 42 pages.
- No 5 FAVREAU, Louis et Lucie FRÉCHETTE (1995), Pauvreté urbaine et exclusion sociale : pistes de renouvellement du travail social auprès des personnes et des communautés locales en difficulté, ISBN : 2-89251-956-X, 28 pages.
- No 6 TREMBLAY, Daniel (1996), La représentation médiatique d'un problème social : les violences conjugale et familiale, ISBN: 2-89251-947-0, 28 pages.
- No 7 ASSOGBA, Yao (1998), Trajectoires et dynamiques de la sociologie générale d'Afrique noire de langue française, ISBN : 2-89251-888-1, 28 pages.
- No 8 FRÉCHETTE, Lucie (1998), La prévention/promotion : une avenue incontournable en intervention sociale, ISBN : 2-89251-905-5, 34 pages.
- No 9 FRÉCHETTE, Lucie (1999), La mort au seuil de la vie : Le deuil en période périnatale, ISBN : 2-89251-052-X, 20 pages.
- No 10 FAVREAU, Louis (2000), À quoi sert le travail social ? Vers une redéfinition et un redéploiement, ISBN : 2-89251-059-7, 24 pages.
- No 11 DEVAULT, Annie (2000), Les besoins des pères sont-ils remplis par les ressources existantes ? Les résultats préliminaires d'une recherche menée en Outaouais, ISBN : 2-89251-062-7, 17 pages.
- No 12 ASSOGBA, Yao, DESMARAIS, Danielle et Lucie FRÉCHETTE (2000), Le mouvement migratoire des jeunes au Québec. Le réseau social, pivot du processus d'intégration, ISBN : 2-89251-067-8, 23 pages.
- No 13 TREMBLAY, Daniel (2000). Le renouvellement des politiques sociales au Québec : le cas de la « réforme de la sécurité du revenu ». Une analyse des réactions au projet gouvernemental, ISBN : 2-89251-080-5, 24 pages.
- No 14 SUISSA, Amnon J. et BÉLANGER, Aude (2000). Représentation du phénomène des dépendances chez les intervenants sociaux, ISBN : 2-89251-081-3, 29 pages.
- No 15 MEUNIER, Jean-Marc (2001), Les camaraderies. Une intervention intégrée faisant la promotion des conduites pacifiques et de bien-être d'enfants du primaire, ISBN : 2-89351-087-2, 27 pages.

**Série PRATIQUES SOCIALES**

- No 1 DESLAURIERS, Jean-Pierre et Marc SARRAZIN (1994), Le logement social à Buckingham : récit d'une intervention communautaire, ISBN : 2-89251-039-2, 31 pages.
- No 2 CHAGNON, Lucie et Louis FAVREAU (1995), La mise sur pied d'une Corporation de développement communautaire à Buckingham : récit d'une intervention, ISBN : 2-89251048-1, 37 pages.

Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale (GÉRIS)  
Université du Québec à Hull (UQAH)  
C.P. 1250, succ. B, Hull (Qc) J8X 5X7  
Tél. (819) 595-3000 poste 2291 Téléc. (819) 595-2227  
Courriel: geris@uqah.quebec.ca Site internet: <http://www.uqah.quebec.ca/orde-geris/>

- No 3 FRÉCHETTE, Lucie et Louis FAVREAU (1996), Répertoire des cuisines collectives en Outaouais 1996, ISBN : 2-89251-942-X, 40 pages.
- No 4 FRÉCHETTE, Lucie (1997), Les cuisines collectives du Pérou : un itinéraire de 20 ans, ISBN : 2-89251-918-7, 25 pages.
- No 5 GILLAIN MAUFFETTE, Anne et Lucie FRÉCHETTE (1997), Propositions pour l'élaboration d'un plan de prévention des blessures dans les environnements extérieurs de jeu enfants d'âge préscolaire. Document de travail. ISBN : 2-89251-923-3, 18 pages.
- No 6 BEAUDOIN, L., DUGUAY, P. et L. FRÉCHETTE (sous la direction de) (1997), L'ODEC et la santé mentale. De l'entraide à l'ouverture sur la communauté locale, ISBN : 2-89251-925-X, 20 pages.
- No 7 BOUCHER, J. L. et JETTÉ, C. (1997), Le syndicalisme dans le secteur de la santé et des services sociaux du Québec, ISBN : 2-89251-927-6, 21 pages.
- No 8 FRÉCHETTE, L. et J. SÉNÉCHAL, (1997), Les Tabliers en Folie. Une cuisine collective bien ancrée dans son milieu, ISBN : 2-89251-928-4, 38 pages.
- No 9 FRÉCHETTE, L. et A. GILLAIN MAUFFETTE (1997), Propositions for the elaboration of an injury prevention plan for preschool children's outdoor environments (version anglaise du No. 5), ISBN : 2-89251-930-6, 17 pages.
- No 10 DEVAULT, Annie (1997), « IL Y A ELLES, IL Y A EUX, IL Y A L'AMOUR », Guide de l'intervenant, ISBN: 2-89251-934-9, 27 pages. Document accompagnant le vidéo du même titre.
- No 11 FRÉCHETTE, Lucie, avec la coll. Du RCCE (1999), Le Regroupement des cuisines collectives en Estrie (RCCE) et son cadre de référence, ISBN : 2-89251-053-8, 31 pages.

#### Série CONFÉRENCES

- No 1 ROCHER, Guy (1994), Sciences sociales et Société en l'An 2000. ISBN : 2-89251-040-6, 24 p.
- No 2 LAVILLE, Jean-Louis (1995), Emploi et Intégration sociale : la perspective de l'économie solidaire, ISBN: 2-89251-957-8, 32 pages.
- No 3 EME, Bernard (avec la collaboration de Lucie Fréchette) (1996), Les lieux d'accueil enfants-parents en France : contribution à la prévention sociale et à l'éducation, ISBN : 2-89251-965-9, 20 pages.
- No 4 GUAY, Jérôme (1997), L'entraide et l'approche milieu : des interventions centrées sur les réseaux sociaux, ISBN : 2-89251-926-8, 13 pages.
- No 5 KOLEVA, Svetla (1998), La sociologie et la société dans les pays de l'Est: bilan d'une coexistence tourmentée, ISBN : 2-89251-891-1, 17 pages.
- No 6 ASSOGBA, Yao (1999), Pour l'éthique du comité d'éthique de la recherche universitaire, ISBN : 2-89251-058-9, 22 pages.

#### Hors série

- FRÉCHETTE, Lucie et L. FAVREAU (1997), Les cuisines collectives. Une intervention au carrefour de l'entraide et du développement local, Rapport de recherche, GÉRIS-UQAH. ISBN : 2-89251-919-5, 106 pages.
- FRÉCHETTE, Lucie (1997), Les cuisines collectives. Une intervention au carrefour de l'entraide et du développement local. Document synthèse, GÉRIS-UQAH. 13 pages.
- FRÉCHETTE, Lucie (1997), Fiches descriptives de 10 cuisines collectives québécoises, GÉRIS-UQAH, ISBN : 2-89251-920-9, 13 pages.
- DESLAURIERS, Jean-Pierre (1998), Les cuisines collectives, c'est plus que la cuisine !, GÉRIS-UQAH, ISBN : 2-89251-908-X, 63 pages.

Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale (GÉRIS)  
 Université du Québec à Hull (UQAH)  
 C.P. 1250, succ. B, Hull (Qc) J8X 5X7  
 Tél. (819) 596-3900, poste 2291 Téléc. (819) 596-2227  
 Courriel: [geris@uqah.quebec.ca](mailto:geris@uqah.quebec.ca) Site internet: <http://www.uqah.quebec.ca/orde-geris/>

BONNEAU, Julie, FRÉCHETTE, Lucie, Anne GILLIAN MAUFFETTE (1997), *Projet Aménagement et Sécurité. Catalogue des ressources*, GÉRIS, Université du Québec à Hull, Hull, 68 pages.

Pour nous rejoindre :

GÉRIS - UQAH

C.P. 1250, succ. B

Hull (Québec) J8X 3X7

Tél. : (819) 595-3900, poste 2291

Télécopieur : (819) 595-2227 ou 595-2384

Courriel : [geris@uqah.quebec.ca](mailto:geris@uqah.quebec.ca)

Adresse internet : [www.uqah.quebec.ca/crdc-geris/](http://www.uqah.quebec.ca/crdc-geris/)

Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale (GÉRIS)

Université du Québec à Hull (UQAH)

C.P. 1250, succ. B, Hull (Qc) J8X 3X7

Tél. : (819) 595-3900, poste 2291 - Téléc. : (819) 595-2227

Courriel : [geris@uqah.quebec.ca](mailto:geris@uqah.quebec.ca) - Site Internet : <http://www.uqah.quebec.ca/crdc-geris/>

## **CÉRIS**

Université du Québec en Outaouais  
Case postale 1250, succursale B  
Hull (Québec) J8X 3X7

Téléphone : (819) 595-3900, poste 2291  
Télécopieur : (819) 595-2227

Adresse électronique :  
[ceris@uqo.ca](mailto:ceris@uqo.ca)

Site Internet :  
[www.uqo.ca/crdc-geris/](http://www.uqo.ca/crdc-geris/)